

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
AURE LOURON**

2 avenue Calamun
65240 ARREAU

Envoyé en préfecture le 17/09/2018
Reçu en préfecture le 17/09/2018
Affiché le 
ID : 065-246500573-20180906-2018_68-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2018-68

Séance du 6 septembre 2018

Référence écriture délib :
PC/CS/CS

L'an deux mille dix-huit, le 6 septembre, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

Présents votants (41) : PUCEL Matthieu, TREY Jean-Claude, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DELCASSO Maryse, DESMARAIS Nadine, MUR Raymond, ESTRADÉ Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, CARROT Jean-Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, NERIN Franck, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, BECH Jean-Pierre, FINES Frédéric, FAUGERE Bernard, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-Josée, CARTAN Olivier, PETIT Maurice, PRUGENT-LERE Fernande, LACAZE Noël, ROCHER Jacques, TOUCOUERE Laurent, ROBIN Isabelle, ACCHINI Nicole, PUJOLLE Bernard, MIR André, MIR Jean-Henri, NARS Aline, POME Maryse, ROCA Jacques, BEYRIE Maryse, FOURCADE Dominique, ISOART Jean-Michel.

Présents non votant : PEFONTAN Marie-Madeleine, DUPOUY Marie-France

Titulaires absents non représentés (14) : MOUNIQ Jean, CHATILLON Frédéric, GISTAU Patrick, BESSONE Michel, MUR François, RIVIERE Alain, VIDALON Patricia, BAHEU Benoît, GAY Eric, CARMOUSE Catherine, BRUN Didier, AUTHENAC Philippe, PENE Roland, VILLEGA Serge.

Procurations (9) :
VIDAL Thierry à TREY Jean-Claude
BORDE Michel à DESCOUENS Bernard
GAILHARD Christophe à ANGLADE Jean-Louis
CHAZOTTES Michel à DUBARRY Jean-Bertrand
SOLANA Michel à FINES Frédéric
DUBERNARD Alain à CARTAN Olivier
BAZERQUE Albert à ESTRADÉ Pierre
FORGUE Pierre à MIR Jean-Henri
FOURTINE Didier à BECH Jean-Pierre

M. Bernard PUJOLLE a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Monsieur le Président rappelle le projet d'implantation de conteneurs enterrés et semi-enterrés sur Saint Lary Village.

Nombre de membres en exercice :	64
Qui ont pris part à la délibération :	50
	Dont 9 procurations
Votes pour :	50
Vote(s) contre :	0
Abstention(s) :	0
Date de la convocation :	29 août 2018

OBJET : Maîtrise d'œuvre pour l'installation de conteneurs enterrés et semi enterrés dans St Lary Village

Une consultation pour la recherche d'un maître d'œuvre a été lancée et trois sociétés ont été consultées : CONCILLIUM (88130 CHARMES), OTCE (64320 BIZANOS) et INDDIGO (31100 TOULOUSE).

2 plis sont parvenus dans le délai prescrit et après étude du rapport d'analyse des services techniques de la Mairie de Saint Lary Soulan, la commission d'appel d'offres réunie le 6 septembre 2018, à 17 h, s'est prononcée.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité des membres présents et représentés d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché public suivant :

Maîtrise d'œuvre pour l'Installation de conteneurs enterrés et semi enterrés dans Saint Lary Village

Entreprise : INDDIGO – 9 rue Paulin Talabot – Immeuble Le Toronto – 31100 TOULOUSE

Montant du marché : 45 450,00 € ht (54 540,00 € ttc)

Les crédits nécessaires sont prévus au budget annexe ordures ménagères (pôle Aure 2008).

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme.

Le Président

Philippe CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU